



POINT SUR LA REFORME EN NATIONALE FEMININE 3 ET NATIONALE MASCULINE 3



NATIONALE MASCULINE 3 :

RÉFORME SUR 4 SAISONS

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNM À LA NM3

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



- Le Comité Directeur du 10 et 11 mai 2019 a adopté les propositions faites sur l'évolution de la Nationale Masculine 3, et a validé le principe d'une réforme sur 4 saisons, ainsi que le nombre de montées et descentes qui découlent de cette réforme.
- Cependant, suite à la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19, le Bureau Fédéral du 28 et 29 mars 2020 a pris la décision d'arrêter l'ensemble des compétitions de clubs pour la saison 2019-2020 à la dernière journée complète jouée pour chaque division. En outre, il a été décidé qu'il n'y aurait aucune accession et aucune relégation à l'issue de cette saison.
- Par conséquent, la Réforme de la Nationale Masculine 3 reste maintenue, mais sera décalée d'une saison ; le Championnat de Nationale Masculine 3 connaîtra donc sa forme définitive en 2023-2024, et non plus en 2022-2023 comme prévu initialement.

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021
Equipes	12 poules de 12 équipes → 144 équipes	12 poules de 12 équipes → 144 équipes
A l'issue de la saison	- Aucune descente - Aucune montée des championnats de Ligues Régionales (PNM) – sauf si une équipe de Championnat de France ne repart pas, auquel cas le ranking fédéral sera appliqué à la Ligue Régionale de cette équipe pour faire accéder une équipe en Nationale Masculine 3. - Aucune wild-card attribuée à une équipe dont l'intérêt local le justifie	40 descentes 32 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM) 4 wild-cards attribuées prioritairement : ✓ Aux équipes Espoirs des clubs de Jeep® ÉLITE relégués en PRO B ; ✓ Aux équipes ou à l'équipe dont l'intérêt local justifie l'attribution.

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



	Saison 2021-2022	Saison 2022-2023
Equipes	10 poules de 14 équipes → 140 équipes	9 poules de 14 équipes → 126 équipes
A l'issue de la saison	• 40 descentes (4 descentes par poule) • 22 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM) • 4 wild-cards attribuées prioritairement : ✓ Aux équipes Espoirs des clubs de Jeep® ÉLITE relégués en PRO B ; ✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.	• 36 descentes (4 descentes par poule) • 18 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM) • 4 wild-cards attribuées prioritairement : ✓ Aux équipes Espoirs des clubs de Jeep® ÉLITE relégués en PRO B ; ✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



Saison 2023-2024	
Equipes	8 poules de 14 équipes → 112 équipes
A l'issue de la saison	• 32 descentes (4 descentes par poule) • 28 montées des championnats de Ligues Régionales (PNM) • 4 wild-cards attribuées prioritairement : ✓ Aux équipes Espoirs des clubs de Jeep® ÉLITE relégués en PRO B ; ✓ Aux équipes dont l'intérêt local justifie l'attribution.

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



QUALIFICATIONS POUR LES PHASES FINALES

- **Saison 2019-2020 : pas de phases finales suite à l'arrêt des championnats**
- **Saison 2020-2021 (12 poules de 12 équipes)**
 - Le 1^{er} de chaque poule accède aux ¼ de finale (6 rencontres aller-retour)
 - Les qualifiés s'affrontent en ½ finale (3 rencontres aller-retour)
 - Les 3 vainqueurs sont qualifiés pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines
- **Saison 2021-2022 (10 poules de 14 équipes)**
 - Le 1^{er} de chaque poule et les 2 meilleurs 2^{ème} accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes
 - Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines
 - Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

FORMULE



QUALIFICATIONS POUR LES PHASES FINALES

- **Saison 2022-2023 (9 poules de 14 équipes)**
 - Le 1^{er} de chaque poule et les 3 meilleurs 2^{ème} accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes
 - Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines
 - Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue
- **Saison 2023-2024 (8 poules de 14 équipes)**
 - Le 1^{er} de chaque poule et les 4 meilleurs 2^{ème} accèdent aux phases finales : 3 plateaux de 4 équipes
 - Le vainqueur de chaque plateau est qualifié pour la finale à 6 afin d'affronter les équipes ultramarines
 - Le système de plateaux permet de compenser la phase régulière plus longue

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNM À LA NM3

- A l'issue de la saison 2020-2021, les montées par secteur sont conservées et seront identiques aux montées qui étaient initialement prévues à l'issue de la saison 2019-2020 afin de laisser aux Ligues Régionales du temps pour qu'elles organisent leur championnat de Pré-Nationale et en fassent un championnat régional de qualité avec un maillage du territoire cohérent, processus qui a été perturbé par l'arrêt de la saison 2019-2020.
- A l'issue des saisons suivantes, les montées seront attribuées par Ligue Régionale. Le nombre de montées sera plafonné à :
 - ✓ 3 équipes par Ligue Régionale pendant la réforme
 - ✓ 4 équipes par Ligue Régionale après la réforme

RÉFORME NM3 SUR 4 SAISONS

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNM À LA NM3

Ligues Régionales	Secteurs	Fin de saison 2020-2021	Fin de saison 2021-2022	Fin de saison 2022-2023*	Fin de saison 2023-2024*
AUVERGNE-RHONE-ALPES	Alpes	1	3	2	4
	Auvergne	1			
	Lyonnais	2			
GRAND-EST	Alsace	2	2	1	3
	Champagne Ardenne	1			
	Lorraine	1			
NOUVELLE AQUITAINE	Aquitaine	2	2	2	3
	Limousin	1			
	Poitou-Charentes	1			
PAYS DE LA LOIRE	Pays de la Loire	3	3	2	3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Bourgogne	1	1	1	1
	Franche-Comté	1			
BRETAGNE	Bretagne	1	1	1	1
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Centre	1	1	1	1
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	Côte d'Azur	1	1	1	1
	Provence	1			
HAUTS DE FRANCE	Nord/Pas-de-Calais	2	2	2	3
	Picardie	1			
OCCITANIE	Languedoc Roussillon	1	1	1	2
	Pyrénées	1			
NORMANDIE	Haute Normandie	1	1	1	1
	Basse Normandie	1			
ILE DE FRANCE	Ile de France	3	3	2	4
CORSE	Corse	1	1	1	1
Total		32	22	18	28

* Répartition donnée à titre indicatif.

NATIONALE FÉMININE 3 :

ACCESSIONS EN NF2

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNF À LA NF3

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NF3

FORMULES PHASES FINALES / ACCESSIONS



Saison 2019-2020 (en cours)	Saisons suivantes
Suite à l'arrêt des compétitions, pas d'accession à la division supérieure, sauf en cas de poule incomplète en NF2, auquel cas il sera fait application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes de NF3 que nécessaire. La formule pour les phases finales et les accessions en NF2, qui devait s'appliquer dès cette saison, sera donc appliquée à partir de la saison 2020-2021	Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule à l'issue de la phase 1 accèdent à la division NF2 pour la saison suivante. Le 1^{er} de chaque poule accède aux phases finales.
	Phase 2 : ¼ de finale en Aller/Retour Le vainqueur est qualifié pour la phase 3.
	Phase 3 : Tournoi à 4 équipes <u>Samedi</u> : 2 rencontres => Les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la Finale à 6 <u>Dimanche</u> : Rencontre des perdants du samedi => L'équipe gagnante est la 3^{ème} qualifiée
	Finale à 6 avec 3 équipes d'UM et 3 équipes de Métropole

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNF À LA NF3



- A l'issue de la saison 2020-2021, les montées par secteur sont conservées et seront identiques aux montées qui étaient initialement prévues à l'issue de la saison 2019-2020 afin de laisser aux Ligues Régionales du temps pour qu'elles organisent leur championnat de Pré-Nationale et en fassent un championnat régional de qualité avec un maillage du territoire cohérent, processus qui a été perturbé par l'arrêt de la saison 2019-2020.
- A l'issue des saisons suivantes, les montées seront attribuées par Ligue Régionale. Le nombre de montées sera plafonné à 4 équipes par Ligue Régionale.

NOMBRE DE MONTÉES DE LA PNF À LA NF3



Ligues Régionales	Secteurs	Fin de saison 2020-2021	Fin de saison 2021-2022
AUVERGNE-RHONE-ALPES	Alpes	1	4
	Auvergne	1	
	Lyonnais	2	
GRAND-EST	Alsace	1	2
	Champagne Ardenne	1	
	Lorraine	1	
NOUVELLE AQUITAINE	Aquitaine	1	4
	Limousin	1	
	Poitou-Charentes	1	
PAYS DE LA LOIRE	Pays de la Loire	3	4
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Bourgogne	1	1
	Franche-Comté	1	
BRETAGNE	Bretagne	1	2
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Centre	1	1
PROVENCE-ALPES-COTE-D' AZUR	Côte d'Azur	1	1
	Provence	1	
HAUTS DE FRANCE	Nord/Pas-de-Calais	1	3
	Picardie	1	
OCCITANIE	Languedoc Roussillon	1	2
	Pyrénées	1	
NORMANDIE	Haute Normandie	1	1
	Basse Normandie	1	
ILE DE FRANCE	Ile de France	2	2
CORSE	Corse	1	1
Total		28	28



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com